

« Par la volonté de ses membres, l'association va consacrer l'année 2013 à la publication de propositions concrètes pour rénover la commande publique »

Bruz, le 4 janvier 2013 – Une quinzaine de membres étaient réunis autour de Pascale Mouginot, Présidente et Céline Faivre, Vice-Présidente (photo) pour l'assemblée générale de l'association qui a fêté son premier anniversaire.



La séance a été ouverte par la présentation du bilan des douze derniers mois :

- l'organisation d'un 1^{er} séminaire public de l'association le 2 avril dernier à Bruz réunissant une cinquantaine d'acteurs publics et privés.
- à la suite de ce séminaire, la création de deux groupes de travail (le 3^{ème} groupe a été fusionné avec le 2nd) qui se sont réunis à plusieurs reprises pour réfléchir à des propositions à l'endroit de la commande publique. Les travaux du 1^{er} groupe porte sur le champ des possibles de la commande publique régionale, ceux du 2nd groupe sur les modalités d'attribution et d'exécution d'un marché public vues par les opérateurs économiques et les acheteurs publics.
- les actions de communication : création du blog de l'association (breizhsmallbusinessact.fr) en juin dernier, diffusion de trois communiqués de presse et parution d'une quinzaine d'articles dans la presse régionale bretonne et nationale.

En 2012, l'association a gagné son premier pari : celui de faire se rencontrer en Bretagne des professionnels du secteur privé (TPE/PME, organisations professionnelles) et du secteur public (collectivités locales, administrations) puisque une trentaine d'entre eux adhère désormais à l'association. Ainsi réunies, « l'offre et la demande » ont résolument choisi de faire avancer la commande publique : augmenter son efficacité, mieux utiliser les deniers publics, favoriser l'accès des TPE/PME aux marchés publics... « Il faut rationaliser les procédures de passation des marchés publics et étudier les conditions de mise en œuvre d'un small business act breton » a tenu à préciser Céline Faivre. « Nous allons mener des actions soutenues en 2013 afin que la question de la commande publique fasse consensus auprès des acheteurs publics et des entreprises », a renchéri Pascale Mouginot.

Lors de l'assemblée générale les échanges ont porté sur les difficultés à mettre en œuvre la commande publique dans un contexte législatif et sociétal pas toujours favorable à l'égalité des chances des entreprises (selon leur taille et leur localisation) pour la conclusion de marchés publics. De l'avis de plusieurs acheteurs publics, la dématérialisation des procédures d'appels d'offre, la généralisation de la réponse électronique des entreprises et bien d'autres questions encore sont loin d'être résolues. D'où l'utilité d'une association telle que Breizh Small Business Act qui a présenté les grandes lignes de son plan d'action 2013 :

- l'organisation de rendez-vous réguliers dont des réunions-déjeuners avec des chefs d'entreprise et des élus bretons.
- la réalisation d'un second séminaire public en avril prochain : table-ronde (élus, acheteurs publics, entreprises), présentation d'un premier guide des bonnes pratiques de la commande publique, débats et échanges...
- la création d'un wiki pour favoriser les échanges et le travail collaboratif des membres de l'association.
- la publication d'un guide des bonnes pratiques de la commande publique qui sera réalisé de concert par les deux groupes de travail réunis à cet effet.

Quelques verbatims issus lors de l'assemblée générale

Les règles de concurrence dépassent le cadre d'un territoire donné • L'innovation c'est transgresser les règles • Ne mettons pas en place des passe-droits mais créons un environnement favorable aux TPE-PME locales • La question de la loyauté est essentielle : si les petites entreprises se battent pour gagner des marchés publics, il leur faut les mêmes armes que les plus grandes

L'association est ouverte à toutes les personnes concernées par les problématiques liées à la commande publique : élus, agents publics, dirigeants d'entreprise, responsables de fédérations, d'organismes privés... L'adhésion s'effectue à titre personnel moyennant une cotisation annuelle de 40 euros (tous les détails dans la rubrique Adhérer du blog).